


296

EUROPE. — XVI^E SIÈCLEALLEMAGNE

MOBILIER. — LE POÊLE.

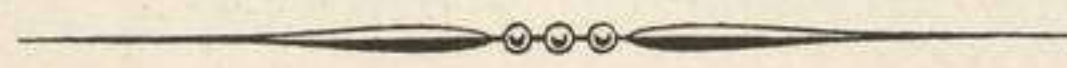
Le poêle que nous représentons est en terre cuite, frottée à la mine de plomb, selon l'usage très répandu en Allemagne. Il ne paraît pas probable que ce frottis soit ancien, et que ce vernis métallique, qui fait miroiter toutes les saillies, rend les ombres noires et ne laisse au regard aucun repos, ait été du goût de l'artiste qui a élevé ce petit édifice d'une architecture si bien pondérée. Ce poêle se trouve à l'hôtel de ville d'Augsbourg; c'est le plus beau des trois qui ornent les *chambres* dites *des princes*, parce qu'elles furent habitées, en 1653, lors de l'élection de l'empereur Ferdinand IV, par les quatre princes électeurs, de Mayence, de Cologne, de Trèves et du Palatinat.

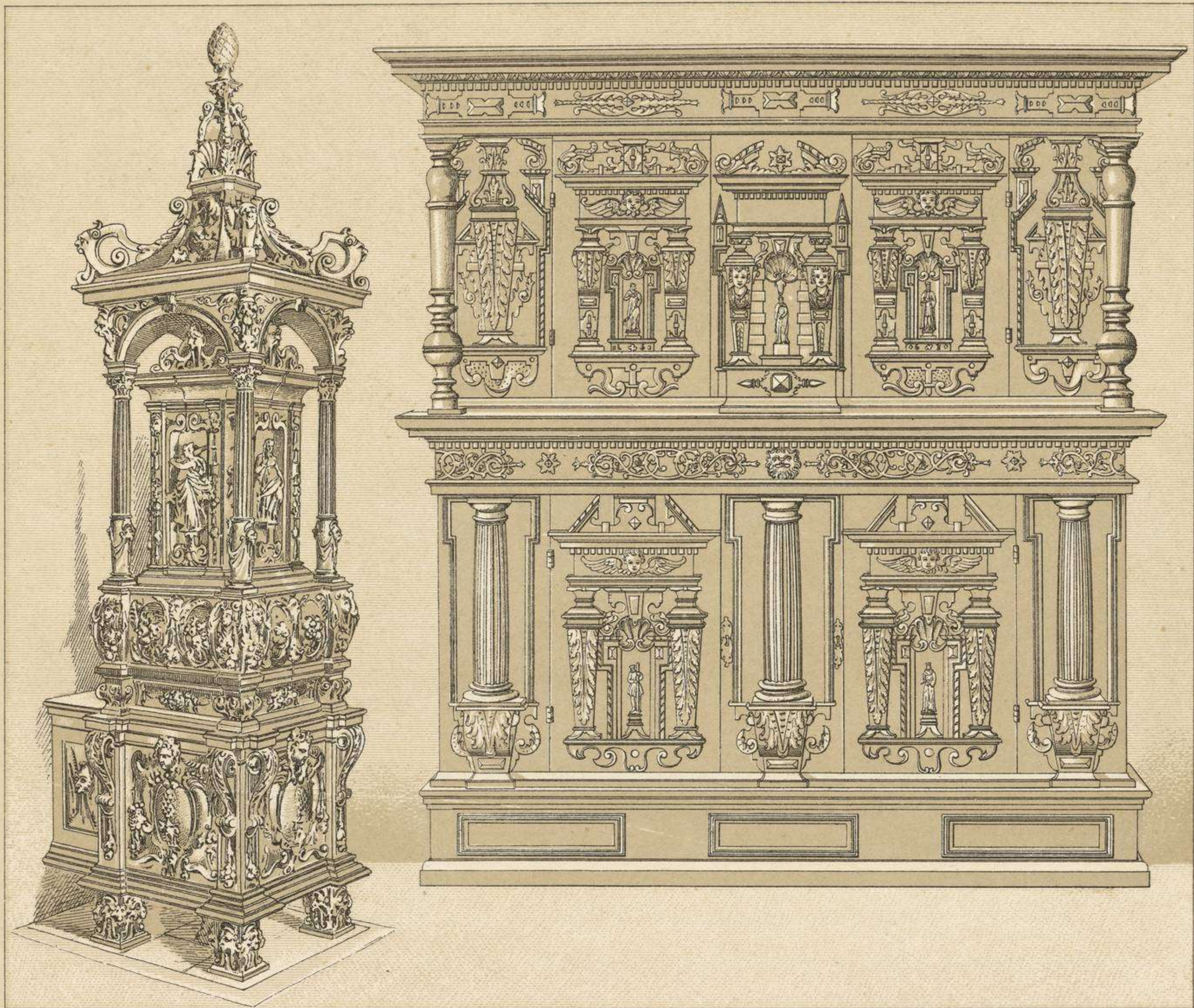
L'Allemagne s'est fait, de bonne heure, une renommée de ces poêles luxueux, mentionnés en France dès le XV^e siècle. Leur magnificence coïncide avec la richesse que reçut alors l'intérieur de l'habitation; on voit le parti qu'à l'époque de la renaissance, au XVI^e siècle, on sut tirer d'une nécessité climatérique. Ces constructions, qui se faisaient avec une matière ingrate et avaient l'importance de grands meubles, devenaient, entre les mains de Wilhelm Vogt, qui les fabriquait à Landsberg, en Bavière, les plus belles pièces du mobilier contemporain. Ses poêles sont encore la plus grande curiosité du *Rathhaus* d'Augsbourg, considéré cependant comme un des meilleurs monuments de l'Allemagne. Quoique cet hôtel de ville ait été bâti par Élie Holl de 1615 à 1618, le style des poêles de Vogt est si bien en rapport avec les fines conceptions de la renaissance italienne qu'il nous semble convenable d'en faire remonter le type à cette époque. Il est inutile d'ajouter que ces chefs-d'œuvre ne donnent pas le type du poêle vulgaire, en Allemagne, dont nous empruntons la description à Jacquemart (*Merveilles de la céramique*; Paris, Hachette, 1868): « Le poêle est une masse colossale qui s'élève au centre de la chambre
« principale, où se passent les actes de la vie commune; l'aire supérieure, unie et hors de vue, sert la nuit à
« recevoir un lit, où l'on dort en bravant les plus rudes températures; sur le côté, trois marches conduisent
« à un fauteuil, appliqué contre la paroi, où le maître du logis s'assied, dominant l'assemblée. Le siège, les bras,

« tout dans cette chaise présidentielle est en faïence ; quant à la masse cubique de l'édifice, elle est divisée
« par des pilastres à reliefs, d'une ornementation charmante, qui la séparent en régions verticales, coupées hori-
« zontalement par d'autres bandes arabesques en saillies ; les compartiments rectangulaires, résultant de cette
« disposition, sont remplis par des plaques à sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament ; les principales sont
« polychrômes, les autres vertes. » En achevant la description de ce poêle, qu'il avait vu à Paris, et qu'il con-
sidérait comme un des plus complets et des plus remarquables, Jacquemart ajoute « que, pour donner plus de ri-
« chesse à ses compositions, l'artiste les a modelées à deux plans : l'un en bas-relief, formant le fond ; des
« groupes, entièrement détachés, s'avancant au premier. » Le nom du potier est inscrit sur ce poêle en faïence :
il est de Hans Kraut, et daté de 1578. C'est d'Allemagne que sont venues en France les plaques de faïence
ornées de bas-reliefs émaillés, destinées à servir de revêtement à des poêles.

L'armoire qui avoisine, dans notre planche, le poêle d'Augsbourg, n'est point d'un style aussi élégant que celui des terres cuites de Vogt. Elle est considérée en Allemagne comme étant de 1590 à 1650, et est faite de plusieurs sortes de bois. La distribution en est remarquable ; si le genre est d'origine italienne, le caractère des détails rapproche ce meuble des produits flamands contemporains ; c'est peut-être de cette contrée que provient cette fabrication. Sa confection est d'une précision telle que c'est à peine si l'on y découvre quelques traces du jeu des bois. Si cette armoire est de main allemande, elle est un beau spécimen de leur industrie de cette époque, où l'on disputait si vivement à la France l'espèce de monopole que celle-ci tendait à s'assurer pour les ouvrages d'ébénisterie. La hauteur de ce meuble est de 1^m, 75 ; sa largeur de 1^m, 45.

(Ces deux objets sont reproduits d'après des photographies des collections ou musées de l'Allemagne.)





EUROPE XVI^E SIECLE

EUROPA XVITH CENTY

EUROPA XVI^{TES} JAHR^T



IMP FIRMIN DIDOT et C^{IE} PARIS

Toussaint lith